



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL  
MUNICIPAL ORDINAIRE  
DU 5 JUIN 2012**

**Présents**

Mme THARIN Irène, Maire,  
M. BUCHWALDER,  
Mme OLLITRAULT Chantal,  
M. GANZER Michel,  
Mme MARMIER Frédérique,  
M. PERROT Jean-Claude,  
Mme FORESTI Christine,  
M. RIGOULOT René, Adjoints,  
M. BERCOT Jean-Paul, Conseiller délégué,  
Mme BLAISE Catherine,  
Mme FROSSARD Marie-Noëlle,  
Mme GUEY Christine,  
M. LANOIX Michel,  
Mme PAICHEUR Françoise,  
M. ROBERT Jean-Marc,  
Mme SARRON Maryse,  
M. STOESSEL Alain,  
Mme VALITON Michèle,  
M. SAVORGANO Alain,  
M. BART Jean-Marie,  
Mme REBRASSIER Fathia,  
Mme VIKTORIN Jocelyne,  
M. GAZZOLA Gilles, Conseillers.

**Excusés avant donné procuration**

Mme CHALOT Maryline a donné procuration  
à Mme MARMIER Frédérique,  
M. BAU Franck a donné procuration  
à M. RIGOULOT René,  
Mme DI VANNI Laurence a donné procuration  
à M. BERCOT Jean-Paul,  
M. FORESTI Jean a donné procuration  
à Mme FORESTI Christine,  
Mme FORESTI Francine a donné procuration  
à M. GAZZOLA Gilles.

**Absent**

M. MIESKE Jean-Luc

**Assistaient à la réunion**

M. BUHLER Samuel,  
Directeur Général des Services,

Mme MOUREY Marie-Hélène,  
Secrétariat du Maire/Conseil Municipal.

La Présidence de la séance est assurée par **Mme Irène THARIN**, Maire.

**Ouverture de la séance à 18 heures 30.**

**Mme THARIN** effectue l'appel des élus pour vérification du quorum. Elle énonce les procurations et invite les élus à faire mention des questions orales.

Deux questions orales sont annoncées par **M. GAZZOLA**.

1 information sera donnée par **Mme OLLITRAULT**.

**M. RIGOULOT** est désigné **Secrétaire de Séance**.

**1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2012**

**Mme THARIN** présente ce point.

Aucune remarque.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

**2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 AVRIL 2012**

**Mme THARIN** présente ce point.

Aucune remarque.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

### 3. COMPTE ADMINISTRATIF 2011

**M. BUCHWALDER** présente ce point. Monsieur le Premier Adjoint rappelle que l'article L.1612-12 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales fixe notamment l'arrêté des comptes de la collectivité par le vote du Conseil Municipal sur le compte administratif au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice.

**M. BUCHWALDER** invite les élus à se reporter aux tableaux joints au compte rendu de la Commission Finances du 25 mai 2012 au cours de laquelle le Compte administratif a été présenté. Cf. tableaux ci-dessous.

**M. BUCHWALDER** et les Adjointes, dans le cadre de leurs délégations respectives, présentent le Compte Administratif.

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011  
FONCTIONNEMENT**

				Budget + DM	Réalisé	Ecart	CA 2010
<b>Dépenses</b>							
60	Achats			449 485	422 564	26 921	425 545
61/62	Charges externes			944 499	826 428	118 071	783 766
63	Impôts taxes			16 010	14 028	1 982	15 994
	Arrondis						4
				<b>1 409 994</b>	<b>1 263 020</b>	<b>146 974</b>	<b>1 225 309</b>
Frais de personnel							
63	Impôts / rémunérations			71 626	70 721	905	69 974
641	Salaires			1 812 054	1 804 441	7 613	1 837 954
645-648	Charges			764 512	744 470	20 042	752 143
							40,92%
				<b>2 648 192</b>	<b>2 619 632</b>	<b>28 560</b>	<b>2 660 071</b>
Autres							
65	Autres charges gestion			571 467	564 950	6 517	537 809
66	Frais financiers			61 260	61 232	28	53 827
67	Charges exceptionnelles			20 810	20 743	67	14 116
	Cessions				11 225	-11 225	1 068 814
68	Dotations			225 900	225 769	131	252 589
	Arrondis						-4
				<b>879 437</b>	<b>883 919</b>	<b>-4 482</b>	<b>1 927 151</b>
<b>Total dépenses</b>				<b>4 937 623</b>	<b>4 766 571</b>	<b>171 052</b>	<b>5 812 531</b>
<b>Recettes</b>							
70	Ventes			264 176	267 897	3 721	246 862
72	Production	Régie		114 400	97 523	-16 877	127 838
				<b>378 576</b>	<b>365 420</b>	<b>-13 156</b>	<b>374 700</b>
73	Impôts et Taxes	Directs		1 715 999	1 727 171	11 172	1 663 735
	AC TP CAPM			1 792 765	1 792 766	1	1 792 766
		Autres		158 210	167 384	9 174	120 285
						0	
				<b>3 666 974</b>	<b>3 687 321</b>	<b>20 347</b>	<b>3 576 786</b>
74	Péréquations			354 326	359 873	5 547	245 689
	Dotations			803 469	803 980	511	815 769
	Subventions			228 324	277 127	48 803	194 735
				<b>1 386 119</b>	<b>1 440 980</b>	<b>54 861</b>	<b>1 256 193</b>
75	Autres produits gestion			74 000	70 944	-3 056	75 060
76	Produits financiers			1 040	1 503	463	381
77	Produits exceptionnels			5 500	7 108	1 608	41 559
	Cessions			5 000	11 225	6 225	1 068 813
	Assurances et regul.			6 500	-16 387	-22 887	94 830
				<b>92 040</b>	<b>74 393</b>	<b>-17 647</b>	<b>1 280 643</b>
64	Atténuations de charges			<b>97 532</b>	<b>101 797</b>	<b>4 265</b>	<b>170 578</b>
		Arrondis					3
<b>Total recettes</b>				<b>5 621 241</b>	<b>5 669 911</b>	<b>48 670</b>	<b>6 658 900</b>
<b>Excédent</b>				<b>683 618</b>	<b>903 340</b>	<b>219 722</b>	<b>846 369</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011  
SYNTHESE**

**INVESTISSEMENT**

	<b>Budget</b>	<b>Réalisé</b>	<b>RAR</b>	<b>Total</b>	<b>Solde</b>
<b>Dépenses</b>					
<b>Immobilisations</b>					
Bâtiments	2 552 411	1 802 426	739 042	2 541 468	10 943
Voirie	2 478 124	638 550	1 831 760	2 470 310	7 814
Matériel et véhicules	205 955	161 138	41 000	202 138	3 817
Culture	75 490	60 373	12 955	73 328	2 162
Sports - Vie associative	10 316	9 256		9 256	1 060
Jeunesse Vie des Quartiers	60 881	12 551	47 635	60 186	695
Urbanisme	456 515	42 439	414 070	456 509	6
Environnement	242 061	141 138	100 854	241 992	69
	<b>6 081 753</b>	<b>2 867 871</b>	<b>3 187 316</b>	<b>6 055 187</b>	26 566
<b>Autres</b>					
TLE	14 980	14 980		14 980	0
dette en capital	187 790	187 787		187 787	3
Subventions	105	103		103	2
Travaux sous mandat	25 000		25 000	25 000	0
Cessions de biens		3 015		3 015	-3 015
				0	0
	<b>227 875</b>	<b>205 885</b>	<b>25 000</b>	<b>230 885</b>	<b>-3 010</b>
	<b>6 309 628</b>	<b>3 073 756</b>	<b>3 212 316</b>	<b>6 286 072</b>	<b>23 556</b>
<b>Recettes</b>			-665 493		
FC TVA	228 000		228 000	228 000	0
TLE	34 000	52 363		52 363	18 363
DETR	80 000		37 972	37 972	-42 028
Amortissement et provisions	225 900	225 769		225 769	-131
				0	0
Emprunts	2 151 206	1 015 000	1 136 206	2 151 206	0
Travaux sous mandat	25 000		25 000	25 000	0
Cessions de biens	132 820	400	132 820	133 220	400
Indemnité d'assurance	280 386	10 825	280 386	291 211	10 825
Dépôts cautionnements		360		360	360
	<b>3 157 312</b>	<b>1 304 717</b>	<b>1 840 384</b>	<b>3 145 101</b>	<b>-12 211</b>
Subventions	1 259 482	286 789	925 241	1 212 030	-47 452
	<b>4 416 794</b>	<b>1 591 506</b>	<b>2 765 625</b>	<b>4 357 131</b>	<b>-59 663</b>
<b>Solde investissement</b>	<b>-1 892 834</b>	<b>-1 482 250</b>	<b>-446 691</b>	<b>-1 928 941</b>	<b>-36 107</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
Excédent 2 011	683 618	903 340		903 340	219 722
Report 1-janv-11 avant reports	1 209 216	1 209 216		1 209 216	0
<b>Excédent de gestion</b>	<b>0</b>	<b>630 306</b>	<b>-446 691</b>	<b>183 615</b>	<b>183 615</b>

**183 615**

CA 2011	Ecart CA / BS 2011	€	en valeur absolue
<b>Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>			
<b>Achats</b>			
Eau		-8 375	Avoir
Electricité			
Gaz		-9 723	Mise en place régulation
Combustible		-2 400	
Carburant		1 255	Prix Carburant
Alimentation		-1 219	Jeunesse
Fournitures petit équipement		-3 541	Provisions (écoles, jeunesse)
Autres achats		-2 918	-28 921
<b>Charges externes</b>			
Contrats de prestations de service		-7 118	Déchets verts, OM, Jeunesse, Sous traitance ménage
Locations mobilières		-2 396	Culture, jeunesse, ateliers
Entretien terrains		-6 812	Cimetière, parcours santé
Bâtiments Courant		7 288	
Programmés		-13 539	
Exceptionnels		-23 624	Rattachement de charges sinistre Centre culturel
Régie		-4 790	
Contrats		-722	Télésurveillance, contrôle chauffage église
	-35 407		
Volrie		-36 901	Régie, sei, SIACV/H
Bois forêts		-4 397	
Matériel roulant et autres		-4 299	Sécurité
Entretien autres biens mobiliers		-3 744	Ateliers, site internet, jeux
Total entretien	-91 560		
Assurances		2 881	Salon d'art
Formation		-7 124	Formations non réalisées ou décalées
Autres frais divers (entrées placine et visites)		-4 119	Jeunesse
Catalogues, imprimés		-1 281	Brochure service Jeunesse
Réceptions		-2 408	Culture et divers
Affranchissements		-3 989	
Frais de téléphone		1 833	Avoir sur portables en 2012
Autres services extérieurs		-1 357	Théâtre
Autres charges externes		-1 433	-118 071
<b>Impôts et taxes</b>			
			-1 982 Foncier logements désaffectés, SACEM,
<b>Salaires et charges</b>			
			-28 560
<b>Autres charges de gestion</b>			
Contribution aux organ. de regroupement		-1 516	
Subventions		-1 884	Subventions ménage
<b>FRANCAS</b>			
Autres		-212	
		-2 905	-6 517
<b>Charges financières</b>			
			-28
<b>Charges Exceptionnelles</b>			
Cessions		11 225	
Autres		-67	11 158 Ravalements de façades
<b>Dotations</b>			
			-131
	4 937 623	4 768 570	-171 052

CA 2011		Ecart CA / BS 2011		en valeur absolue	
<b>Recettes</b>					
<b>Ventes travaux</b>					
	Coupes de bois, affouage	-1 300			
	Redevances funéraires	2 181			
	Recettes / services	2 683			
	Autres	156		3 720	
<b>Travaux en régie</b>					
				-16 877	
<b>Impôts</b>					
	Impôts directs	11 172			
	Taxe sur électr.	6 396			
	Droits de mutation	1 579			
	Autres IT	1 199		20 346	
<b>Péréquations dotations</b>					
				6 058	2° part FDTP
<b>Subventions</b>					
	CAF CEJ	48 916			Dont Crèche 36 k€
	CG 25	1 130			RAM, crèche, salon d'art
	Autres	-1 243		48 803	Région
<b>Autres produits</b>					
				-3 056	
<b>Produits financiers</b>					
				463	
<b>Recettes exceptionnelles</b>					
	Régl. sinistre centre culturel	-10 119			
	Cessions	6 225			
	Indemnités assurances diverses	9 638			
	Annulation indemnité Guélat	-22 406			
	Autres recettes exceptionnelles	1 610		-15 052	
<b>Recettes sur salaires</b>					
				4 265	
		5 621 241	5 669 911	48 670	
<b>Variation de l'excédent de fonctionnement</b>				<b>219 722</b>	

CA 2011		Variations / BS 2011			
<b>Salaires et charges</b>					
Personnel extérieur	Remplacements CDG	-1 000			Provision non utilisée
	Autres	72		-928	
<b>Personnel titulaire</b>					
		-2 550		-2 550	0,18%
<b>Personnel non titulaire</b>					
		-4 135		-4 135	1,83%
<b>Charges sur salaires</b>					
	Impôts taxes sur salaires	-905			
	URSSAF	-8 770			Mi-traitements non soumis à cotisation
	Retraites	-9 049			Incidences salaires plafonnés
	Autres charges sociales	-2 224			
	Charges sur variations de salaires			-20 948	
				<b>-28 561</b>	

**M. SAVORGNANO** revient sur le marché voirie et demande si le montant de 29 480 € porté en fonds libres correspond bien aux 29 480 € reportés sur la 2<sup>ème</sup> tranche des allées du Coteau Piégot ?

Réponse de **Mme MARMIER** : oui.

**M. SAVORGNANO** demande des précisions sur les 2 203 € des travaux en régie.

Réponse de **Mme MARMIER** : les 10 000 € prévus habituellement au Budget Primitif n'ont pas été dépensés en totalité l'année dernière.

**Déclaration de M. SAVORGNANO au nom du Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire.**

*« Quelques réflexions de notre groupe sur le compte administratif 2011 que nous ne voterons pas. Non pas qu'il ne soit pas sincère mais il découle forcément du vote des budgets primitif et supplémentaire que nous n'avons pas votés, car les dépenses d'investissements et notamment les grandes opérations n'étaient pas conformes à nos souhaits sur le fond mais aussi sur la forme de leur mise en œuvre.*

*En fonctionnement, des économies assez importantes sur l'eau qui diminue de plus de 40 % en 3 ans sans vraiment d'explications plausibles, ou alors il devait y avoir de grosses fuites sur nos réseaux. C'est 25 613 € en moins.*

*Le gaz qui diminue de 7 % malgré une augmentation des tarifs de 20 % en 3 ans. La régulation mise en place a été bénéfique pour les finances de la commune, c'est une bonne chose. C'est 8 300 € en moins*

*On ne peut pas en dire autant avec les carburants qui augmentent de 55 % en 3 ans alors que la hausse de l'essence est d'environ 25 % sur la même période. Plus 12 500 € en 3 ans c'est beaucoup.*

*Avec les économies réalisées en dépenses de fournitures d'entretien (essentiellement dues à la sous-traitance du ménage, à laquelle nous le redisons nous sommes opposés), la rubrique achat diminue ainsi de près de 6%.*

*En charges externes, une diminution de la dépense de 118 071 € due en grande partie à des travaux d'entretien voirie et bâtiments non réalisés, mais qui de toute façon devront l'être cette année : on décale la dépense.*

*La baisse des frais de personnel est consécutive semble-t-il à des baisses de charges URSSAF et caisse de retraites pour un gain de dépenses de 28 562 €, mais également par une très forte diminution des contrats aidés.*

*En matière de subventions aux associations, nous constatons une baisse de 2 % de la dotation globale et une enveloppe représentant seulement moins de 1 % des dépenses de fonctionnement. C'est très peu pour une ville qui se veut la championne du soutien aux associations. La mise à disposition des infrastructures c'est bien. Les moyens de fonctionner, c'est également primordial si on veut une vie très active sur la commune.*

*Et une baisse générale des dépenses de fonctionnement de 171 053 € soit environ 3 % due pour une large part au compte charges externes et aux travaux non réalisés.*

*En recettes, le gain de 48 670 € est généré essentiellement par la taxe sur l'électricité et les subventions CAF. Nous rappelons que la taxe sur l'électricité que vous venez de mettre en place représente une augmentation des impôts déguisée équivalant à environ*

6.5 % de la taxe d'habitation. Par rapport au CA 2010, nous constatons une baisse importante des contrats aidés qui passent de 87 613 € à 11 347 € ; nous le regrettons car ces contrats, même si ce n'est pas l'idéal, permettent un retour à l'emploi et une réinsertion professionnelle, sans parler de la source de revenus apportant un peu d'air dans les ménages, bien souvent monoparentaux.

En matière d'investissement, 3 opérations représentent à elles seules 55 % des travaux réalisés : à savoir l'aménagement du centre ville, la construction du pôle tennis et la reconstruction de l'école Mognetti. Si on y ajoute le marché de voirie annuel, on arrive à près de 70 % des investissements réalisés en 2011. La portion congrue pour le reste à savoir : le matériel, le sport, la culture, la vie associative, l'urbanisme et la jeunesse.

Comme toutes les années, des crédits reportés représentant 3 212 316 € en dépenses et 1 629 419 € de recettes soit 1 582 897 € de crédits qu'il faudra emprunter pour couvrir ce différentiel. Ajouter l'emprunt prévu au BP 2012 c'est un besoin de financement d'environ 1 850 000 € qu'il faudra trouver pour 2012.

Comme nous le disions au débat d'orientations budgétaires, la dette va encore fortement augmenter cette année avec la mise en chantier du projet aménagement centre ville, la fin du chantier pôle tennis et le début des travaux de la salle de gymnastique. Dans un environnement bancaire peu favorable, nous risquons fort de ne pas trouver des prêts intéressants sauf si le gouvernement met en place une nouvelle politique du crédit à l'investissement des collectivités locales, ce que nous appelons de nos vœux, bien entendu ».

#### **Déclaration de M. GAZZOLA au nom du Groupe Seloncourt Energie Nouvelle.**

« Nous ne mettons pas en doute les valeurs comptables figurant sur ce CA. Nous ne retiendrons que quelques points notoires par rapport au BS 2011.

#### **Au niveau des dépenses de fonctionnement:**

- Le poste jeunesse dans son ensemble présente une non-dépense d'environ 10 000 € sur un budget d'environ 53 000 € soit - 20%. Nous pensons qu'il ne faut pas réduire notre effort dans ce domaine.

- Le poste eau potable assainissement nous paraît non maîtrisé. Tous les relevés sont-ils bien réalisés? Pour mémoire la dépense était de 44 238 € en 2009, 24 668 € en 2010 et 18 625 € en 2011. C'est vrai que le prix de l'eau facturé par PMA a diminué!!!

- Les dépenses de travaux d'entretien bâtiments et voirie régressent fortement. Hors contrats, elles s'élevaient à 238 121 € en 2009, 213 999 € en 2010, elles sont de 147 443 € en 2012 soit -72 309 € par rapport au BS. Le préventif "paie" beaucoup plus que le curatif. Nos bâtiments et nos routes ont-ils été très bien entretenus lors des mandats précédents?

#### **Au niveau des recettes de fonctionnement:**

- Merci à la Caisse d'Allocations Familiales pour ses aides supplémentaires de 82 916 € au niveau du contrat enfance jeunesse et pour la crèche. Ces compléments sont-ils pérennes ou dégressifs?



- Nous avons noté que le fonds départemental de la T.P. est exceptionnellement élevé en 2011 soit 263 367 € (+110 000 € par rapport à 2010). Il retombera à environ 150 000 € en 2012. Nous voulons aussi souligner que, dans l'immédiat, la disparition de la T.P. n'entraîne pas, pour notre commune, une baisse des revenus correspondants. Les attributions fiscales de péréquation et de compensation sont quasi stables: 241 575 € en 2009, 245 689 € en 2010 et 240 500 € en 2011 (en considérant un fonds départemental de T.P. à 150 000 €).

**Au niveau des recettes d'investissements:**

Nos craintes se confirment quant aux restrictions des aides (subventions, dotations...) des différents organismes (Etat, Conseil Général...): - 72 000 € par rapport au B.S.

Toutes ces remarques, ainsi que la baisse confirmée de la D.G.F. en 2012 (- 15 000 €), ne font que conforter la position de notre groupe: se limiter aux dépenses strictement nécessaires. Aussi nous ne voterons pas ce CA, nous nous abstiendrons.

Le Compte Administratif 2011a été présenté en Commission Finances le 25 mai 2012.

Le Conseil Municipal, hors la présence du Maire, approuve le compte administratif par

**21 votes POUR (dont 4 procurations)**

et

**6 ABSTENTIONS dont 1 procuration**

**(Mmes Jocelyne VIKTORIN, Fathia REBRASSIER, MM. BART, SAVORGNANO,  
M. Gilles GAZZOLA)**

**4. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011**

Monsieur le Premier Adjoint au Maire informe Madame le Maire que le compte de gestion 2011 de la Commune de Seloncourt, élaboré par Monsieur le Percepteur d'Hérimoncourt, a été examiné par les membres du Conseil Municipal qui approuvent les résultats et constatent la concordance des résultats du compte de gestion 2011 et du compte administratif 2011.

La Commission Finances, réunie le 25 mai 2012, a émis un avis favorable.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

**5. AFFECTATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2011**

**M. BUCHWALDER** présente ce point. Il rappelle que l'instruction comptable M14 prévoit que l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011 soit votée par le Conseil Municipal.

Il commente les éléments relatifs au tableau ci-dessous :

<u>Pour mémoire :</u>	
Déficit d'investissement antérieur reporté (report à nouveau créditeur)	120 529.15 €
Excédent de fonctionnement antérieur	1 088 686.53 €
Solde des restes à réaliser : déficit	- 1 117 640.00 €
Solde disponible 2010	91 575.68 €
Solde report à nouveau fonctionnement	91 575.68 €
Excédent de fonctionnement 2011	994 915.26 €
Déficit d'investissement (report à nouveau débiteur compte 001)	- 364 610.31 €
Solde des restes à réaliser déficit de 2011	- 446 691.00 €
<b>--&gt; affectation obligatoire à l'apurement du déficit d'investissement et du déficit des restes à réaliser (compte 1068)</b>	<b>811 301.31 €</b>
<b>--&gt; solde report à nouveau fonctionnement (compte 002)</b>	<b>183 613.95 €</b>

La Commission Finances, réunie le 25 mai 2012, a émis un avis favorable.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITE

#### 6. TAUX HORAIRES DES AGENTS COMMUNAUX 2012

**M. BUCHWALDER** présente ce point. Il rappelle au Conseil Municipal la délibération du 14 juin 2011 fixant les taux horaires des agents communaux employés en régie ainsi que les taux horaires des engins utilisés.

Il est nécessaire d'actualiser les tarifs en les ajustant aux dépenses réellement constatées.

Pour 2012, les nouveaux tarifs, fixés en application des index BT01 de janvier 2012 (871.90) et de l'ancien index de janvier 2011 (845.80), sont ainsi proposés :

	<b>Taux horaires 2011 en €</b>	<b>Taux horaires 2012 en €</b>
Agents toutes catégories	<b>23.00</b>	<b>24.00</b>
Compresseur / cylindre / groupe électrogène	<b>7.50</b>	<b>8.00</b>
Gros matériel / espaces verts (ramasseuse – tracteur – tondeuses autoportées)	<b>12.50</b>	<b>13.00</b>
Véhicules légers	<b>23.00</b>	<b>24.00</b>
Tracto-pelle / poids lourds	<b>49.50</b>	<b>51.00</b>

La Commission Finances, réunie le 25 mai 2012, a émis un avis favorable.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITE

## 7. CREATION DE 3 POSTES D'AUXILIAIRES DE PUERICULTURE DE CATEGORIE C

En l'absence de Mme CHALOT, **Mme MARMIER** présente ce point. Elle indique que, en raison de mouvements internes de personnels, il est nécessaire de recruter une auxiliaire de puériculture à la structure multi-accueil « La Flûte Enchantée ». Afin de garantir des conditions optimales de recrutement et pour un choix plus large, il est proposé de créer les 3 postes du cadre d'emploi d'Auxiliaire de puériculture à compter du 15 juin 2012.

Les 3 postes sont :

- auxiliaire de puériculture de 1<sup>ère</sup> classe
- auxiliaire de puériculture principal de 1<sup>ère</sup> classe
- auxiliaire de puériculture principal de 2<sup>ème</sup> classe

La Commission Personnel, réunie le 25 mai 2012, a émis un avis favorable.

Le CTP sera informé lors de sa prochaine réunion.

Demande de précisions de **MM. BART** et **GAZZOLA** sur ce recrutement.

**Mme THARIN** et **M. BUCHWALDER** exposent les mouvements. Une ATSEM de la crèche, désireuse d'intégrer une école maternelle, remplacera une ATSEM faisant valoir ses droits à la retraite en juillet 2012. L'ATSEM de la crèche sera remplacée par une Auxiliaire de Puériculture.

### VOTE POUR A L'UNANIMITE

## 8. GRATIFICATION D'UNE STAGIAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**Mme FORESTI Christine** présente ce point. Elle rappelle le décret n°2009-8 85 du 21 juillet 2009 relatif aux modalités d'accueil des stagiaires de l'enseignement supérieur pour des stages supérieurs à 2 mois et la volonté municipale de participer à la formation de jeunes diplômés.

Les services de la ville accueillent Marie-Sophie GENOLINI pour le stage suivant :

NOM, PRENOM	FORMATION	PERIODE
GENOLINI Marie-Sophie	Licence Professionnelle Organisation évènementielle au Centre Culturel Cyprien Foresti - Seloncourt	Du 02/05/2012 au 27/07/2012

Au vu de ces dispositions légales, cette étudiante fera l'objet d'une gratification mensuelle dès le début de son stage égale à 12.5% du plafond horaire de la sécurité sociale, soit 436.81 €.

La Commission Personnel, réunie le 25 mai 2012, a émis un avis favorable.

Outre les apprentis accueillis en mairie, **M. BART** suggère que la Municipalité s'interroge sur la question des contrats par alternance intéressants pour les jeunes étudiants.

**Mme THARIN** en prend note.

## VOTE POUR A L'UNANIMITE

### 9. REAMENAGEMENT DU CENTRE-VILLE – AVENANT N°1 AUX MARCHES DE TRAVAUX – LOT N°5 VOIRIE ASSAINISSEMENT

**Mme MARMIER** présente ce point. Elle rappelle au Conseil Municipal l'opération de réaménagement du centre-ville. Le Conseil Municipal avait autorisé la signature des marchés de travaux, passés selon une procédure adaptée, par délibération du 31/01/2012.

A ce jour, il convient de passer un premier avenant aux marchés relatifs au lot N°5 Voirie Assainissement – tranche ferme et tranche conditionnelle N°1 - dont le groupement d'entreprises EUROVIA/CLIMENT/ISS ESPACES VERTS est titulaire, afin d'accepter une offre technique équivalente portant sur la fourniture de bordures en granit en provenance des Vosges.

Le montant du présent avenant N°1 s'élève à 144 716 € TTC.

Le présent avenant a une incidence de 9.24% d'augmentation des marchés initiaux qui s'élevaient à 1 566 147.22 € TTC ; le nouveau montant des marchés est ainsi porté à 1 710 863.22 € TTC.

La Commission Voirie, réunie le 24 mai 2012, a émis un avis favorable.

#### **Intervention de M. GAZZOLA au nom du Groupe Seloncourt Energie Nouvelle.**

*« Lors du conseil municipal du 31/01/12, nous avons émis un doute quant au contenu de l'offre du lot 5. Après étude, nous avons remarqué que les bordures et, ou pavés retenus dans l'estimation étaient de provenance chinoise. Nous en avons fait la remarque et dit que la ville de Belfort avait eu de gros soucis avec ce type de produit. Mme le Maire, qui nous reproche de donner de fausses informations, a confirmé que le granit des Vosges a bien été retenu malgré le surcoût. Aujourd'hui l'adjoite responsable de la voirie nous présente un avenant c'est-à-dire un complément de commande de 144 716 € pour passer en granit des Vosges. Pourquoi ne pas avoir établi directement le marché de travaux avec cette option puisque c'était prévu? »*

*Nous voulons aussi apporter une confirmation. Mme le Maire, dans son éditorial du Vivre à Seloncourt de mai 2012, dit que le projet Centre-Ville n'a pas reçu l'assentiment complet des oppositions municipales essentiellement en raison du coût. Pour notre part, le coût n'est qu'une partie certes importante de notre non adhésion à ce projet. Nous vous avons déjà fait part de nos remarques. Même si le financement sera maîtrisé, ce que nous souhaitons tous, il y a bien d'autres priorités sur notre commune: rue de la Mélenne, rue Viette, rue du Château d'Eau, aides pour maison médicale, pour maison personnes âgées, etc... »*

**Mme MARMIER** précise que le Conseil municipal a voté le 31 janvier 2012 tous les marchés de travaux au titre de ce qu'ont proposé les entreprises.

**M. SAVORGNANO** renouvelle son opposition au projet centre-ville dans sa globalité et annonce que le Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire ne votera pas cette délibération.

**22 votes POUR (dont 4 procurations),  
6 membres (dont 1 procuration) ne prennent pas part au vote  
(Mmes REBRASSIER, VIKTORIN, MM. Jean-Marie BART, Alain SAVORGNANO,  
M. Gilles GAZZOLA)**

**10. DEMANDE DE SUBVENTION SYDED – ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DU  
CHATEAU D'EAU ET RUE DU PRESBYTERE**

**Mme MARMIER** présente ce point. Elle informe le Conseil Municipal de la réalisation de travaux d'éclairage public rue du Château d'Eau et rue du Presbytère.

Dans le cadre du montage financier du dossier, il est proposé de solliciter l'aide financière du Syndicat Mixte d'Energies du Doubs (SYDED).

Le plan de financement est le suivant :

- Montant estimatif de l'opération : 22 170.69 € HT soit 26 516.15 € TTC décomposé comme suit :

⇒ Acquisition de 9 ensembles candélabres/luminaires : 11 670 € HT soit 13 957.32 € TTC

⇒ Travaux (pose des ensembles candélabres/luminaires, construction de massifs d'ancrage et branchements électriques) : 10 500.69 € HT soit 12 558.83 € TTC.

- Subvention escomptée du SYDED au taux de 35.10 % du montant hors taxe : 7 781.91 €.

- Solde fonds libres : 18 734.24 € TTC.

La Commission Voirie, réunie le 24 mai 2012, a émis un avis favorable.

**M. SAVORGNANO** indique que le Groupe Seloncourt Dynamique et Solidaire votera cette délibération malgré une avancée des travaux jugée peu rapide.

**Mme MARMIER** précise que la priorité d'avancement des travaux est donnée au réaménagement du centre-ville rue Leclerc et ensuite aux rues du Château d'Eau et du Presbytère.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

**11. VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE – PRIX DU STERE FACONNE**

**M. PERROT** présente ce point. Il rappelle au Conseil Municipal la délibération sur la tarification des services communaux du 13 décembre 2011 validant le prix du stère de bois à façonner à 7 €.

Il convient à présent de fixer le prix du stère de bois façonné.

Il est proposé d'actualiser le prix du stère de bois façonné à 36 €.

La Commission Environnement réunie en séance le 14 mai 2012 a émis un avis favorable.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

## **12. CONVENTION VILLE – SOCIETE DE CHASSE – RENOUVELLEMENT**

**M. PERROT** présente ce point. Il rappelle au Conseil Municipal la délibération du 19 juin 2000 qui donnait à l'Association Communale de Chasse le droit de chasser sur les terres appartenant à la Commune. Il rappelle également les délibérations des 20 mars 2003 et 20 septembre 2004 qui modifiaient la convention initiale.

Le renouvellement de la convention signée en 2006 arrivant à échéance le 19 août 2012, il est proposé de reconduire pour 6 ans cette convention qui a pour objet de :

- préciser que le droit de chasse sur les terres communales appartient à l'Association qui verse, en compensation de la perte de ressources, une indemnité annuelle de 16€
- fixer les jours hebdomadaires de fermeture de la chasse.

La Commission Environnement, réunie le 14 mai 2012, a émis un avis favorable.

### **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

## **13. APPROBATION DE L'ETUDE SUR LA ZONE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN « ZDE des Hautes Bornes »**

**M. PERROT** présente ce point. Il rappelle la délibération du 28 septembre 2010 déléguant à Pays de Montbéliard Agglomération la compétence relative à la création de Zones de Développement Eolien (ZDE) sur son territoire.

Pays de Montbéliard Agglomération et la Communauté de Communes des Balcons du Lomont ont déposé un dossier de proposition de création d'une Zone de Développement Eolien sur le territoire Vandoncourt-Hérimoncourt-Abbévillers intitulée « ZDE des Hautes Bornes ».

Le périmètre de la ZDE des Hautes Bornes présente un contexte de faisabilité compatible avec la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien. L'étude reprend les dispositions légales et réglementaires en faveur d'une politique énergétique et environnementale respectée.

La puissance maximale de la ZDE (39 MW) est entièrement raccordable sur le poste électrique de Seloncourt ou sur celui de Valentigney. Ce parc pourrait accueillir 5 éoliennes au minimum et 13 au maximum.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver cette étude. Le dossier complet est consultable aux Services Techniques.

La Commission Environnement, réunie le 14 mai 2012, a émis un avis favorable.

**26 votes POUR (dont 4 procurations)**

**2 ABSTENTIONS dont 1 procuration (M. GAZZOLA)**

**14. CONVENTION PASCAL KELLER - INTERVENTIONS MUSICALES EN MILIEU SCOLAIRE ET ORGANISATION D'UN CONCERT - ANNEE 2011-2012**

**Mme FORESTI Christine** présente ce point. Afin de promouvoir la musique auprès des enfants, il est proposé de faire intervenir Pascal KELLER au profit des élèves de CM2 de l'école Marcel Levin, dans la continuité du projet d'école mis en place depuis janvier 2010.

Les interventions de Pascal KELLER ont lieu de janvier à juin 2012 aux dates suivantes : 23 janvier - 21 février – 20 mars – 2 avril – 16 avril – 7 mai – 21 mai – 29 mai – 4 juin – 11 juin - 18 juin.

Une convention est établie avec Pascal KELLER pour l'année scolaire 2011/2012.

La rémunération est proposée ainsi :

NOM	MONTANT	MODE DE PAIEMENT
Pascal KELLER	<p><b>616 € nets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 11 interventions en milieu scolaire Taux horaire : 28 € nets/séance</li> <li>▪ Répétition avec musiciens orchestre</li> <li>▪ Générale avec scolaires et musiciens orchestre lundi 25 juin</li> <li>▪ Présentation concert aux scolaires vendredi 29 juin après-midi</li> </ul>	Règlement par bulletin de salaire dans le cadre des activités accessoires.
	<p><b>500 € nets</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Concert vendredi 29 juin à 20H30</li> </ul>	Règlement par bulletin de salaire dans le cadre des activités accessoires.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accepter les termes de la convention jointe à la convocation de séance.

La Commission Vie culturelle, réunie le 21 mai 2012, a émis un avis favorable.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

**15. CONCERT « VIENS VOIR LES MUSICIENS » VENDREDI 29 JUIN 2012**

**Mme FORESTI Christine** présente ce point. Dans le cadre du projet d'école mis en place à l'école Marcel Levin depuis janvier 2010 avec Pascal KELLER, il est proposé de clore l'année scolaire par un concert.

Ce concert intitulé « Viens voir les musiciens » sera donné le vendredi 29 juin 2012 au Temple de Seloncourt par Pascal KELLER, pianiste, accompagné des élèves de la classe de

CM2 de l'école Marcel Levin, de Vincent NOMMAY, Intervenant en éducation musicale, et d'un orchestre composé de 9 musiciens.

Une convention est établie avec les musiciens de l'orchestre.

Le montant de la prestation s'élève à **150 € nets/musicien** selon les modalités suivantes :

NOM	ADRESSE	MODE DE PAIEMENT
<b>Emma COTTET</b> (cor)	10, Grande Rue 25360 LANANS	Règlement par bulletin de salaire dans le cadre des activités accessoires
<b>Mélanie HOEBEKE</b> (violon)	67, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 68350 BRUNSTATT	Règlement par bulletin de salaire dans le cadre des activités accessoires
<b>Florent SAUVAGEOT</b> (trompette)	6, rue des Vosges 68720 ILLFURTH	Règlement par bulletin de salaire dans le cadre des activités accessoires
<b>Pierre TERREAUX</b> (flûte)	8, rue d'Anvers 25000 BESANCON	Règlement par bulletin de salaire dans le cadre des activités accessoires
<b>Catherine BRISSWALTER</b> (flûte)	23, rue de la Bonne Fontaine 25260 LOUGRES	Règlement par bulletin de salaire dans le cadre des activités accessoires
<b>Lionel BEUQUE</b> (voix)	5, rue de la Prairie 25550 BAVANS	Règlement par le guichet unique
<b>Guillaume CHARRET</b> (voix, guitare)	22, rue Rivotte 25000 BESANCON	Règlement par le guichet unique
<b>Pierre GROSJEAN</b> (percussions)	1, Grande Rue 70400 CHAMPEY	Règlement par le guichet unique
<b>Julie CHAMOUTON</b> (contrebasse, piano)	78 Bis rue des Barres 25700 VALENTIGNEY	Règlement par le guichet unique

La Commission Vie Culturelle, réunie le 21 mai 2012, a émis un avis favorable.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITE

#### 16. CONVENTION VILLE – ASSOCIATION MUSIQUE CLASSIQUE EN LIBERTE

**Mme FORESTI Christine** présente ce point. Dans le cadre du projet d'école mis en place à l'école Marcel Levin depuis janvier 2010 avec Pascal KELLER, un concert intitulé « Viens voir les musiciens », regroupant 9 musiciens, est donné le 29 juin 2012 au Temple de Seloncourt pour clore l'année scolaire. La ville s'engage à participer aux frais de déplacement des musiciens. Il est proposé au Conseil municipal la signature d'une convention entre la Ville et l'« Association Musique Classique en Liberté », représentée par Jean-Baptiste PRUNET (Secrétaire), auprès de laquelle seront réglés les frais par mandat administratif sur présentation d'une facture. Le montant du règlement, à ce jour non précisé, fera l'objet d'un avenant à la convention jointe à la convocation de séance au Conseil municipal..

La Commission Vie culturelle, réunie le 21 mai 2012, a émis un avis favorable.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITE



**17. FESTIVAL DE JAZZ « LES 3 TEMPS DU SWING » - CONCERT DU 21 JUILLET 2012**

**Mme FORESTI Christine** présente ce point. Elle rappelle au Conseil Municipal que, selon le partenariat annuel avec l'association « Eurocuivres » et la subvention accordée de 1 500€, un concert est proposé dans le cadre du Festival de Jazz en plein air « Les 3 Temps du Swing ». Le trio Pascal SCHUMACHER (vibraphone), Francesco TRISTANO (piano) et Bachar KHALIFÉ (percussions) se produira le samedi 21 juillet 2012 à 21 heures dans l'amphithéâtre du Centre Culturel Cyprien Foresti.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver la tenue de ce concert.

La Commission Vie culturelle, réunie le 21 mai 2012, a émis un avis favorable.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

**18. PRIX DES INCORRUPTIBLES – RENCONTRE DES COLLEGIENS AVEC FABIEN CLAVEL, AUTEUR DE « L'APPRENTIE DE MERLIN » - 18 JUIN 2012**

**Mme FORESTI Christine** présente ce point. Il est proposé, dans le cadre du projet « Le Prix des Incorruptibles », de faire intervenir l'auteur Fabien CLAVEL au profit de deux classes du collège des Quatre Terres à Hérimoncourt le 18 juin 2012 au matin. Cet événement clôture un travail s'étalant sur plusieurs mois avec les collégiens.

La Commune de Seloncourt prend à sa charge les frais d'intervention de l'auteur à hauteur d'une demi-journée, soit 199 €, prix fixé par la charte des auteurs pour la Jeunesse, et frais annexes qui seront facturés par l'association « Le Prix des Incorruptibles » selon les modalités de la convention établie.

Les frais de déjeuner et de déplacement seront partagés avec le collège de Pont de Roide.

La Commission Vie Culturelle, réunie le 6 février 2012, a émis un avis favorable.

**VOTE POUR A L'UNANIMITE**

**19. SPECTACLE DE CONTES « MME GEORGETTE BRIKHOLE » - SAMEDI 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 2012**

**Mme FORESTI Christine** présente ce point. Dans le cadre des animations organisées par la médiathèque Alice Boname, un spectacle de contes intitulé « Mme Georgette Brikhole » est programmé samedi 1<sup>er</sup> décembre 2012 à 15h00 au Centre Culturel Cyprien Foresti.

Il est proposé d'approuver la tenue de ce spectacle, les modalités du contrat d'engagement et le coût de la prestation s'élevant à 650 € TTC facturé à l'organisateur Thierry NOTT – Pré Girod – 73210 LA COTE D'AIME.

La Commission Vie culturelle, réunie le 21 mai 2012, a émis un avis favorable.

## VOTE POUR A L'UNANIMITE

### 20. SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COLLEGE DES HAUTES VIGNES DE SELONCOURT – COURSE CONTRE LA FAIM – VENDREDI 11 MAI 2012

En l'absence Mme CHALOT, **M. BUCHWALDER** présente ce point. Il indique que le Collège des Hautes Vignes a participé à la 15<sup>ème</sup> édition de la COURSE CONTRE LA FAIM le 11 mai 2012. Cette action est organisée chaque année par ACTION CONTRE LA FAIM, association reconnue d'utilité publique, agréée par le Ministère de l'Education Nationale, dans plus de 900 établissements en France et à l'Etranger afin de venir en aide aux populations les plus démunies.

Il est proposé d'accepter le versement d'une subvention exceptionnelle de 250 € au Foyer Socio-Educatif du Collège des Hautes Vignes de Seloncourt pour soutenir cette action.

La Commission Affaires Scolaires, réunie le 15 mai 2012, a émis un avis favorable.

## VOTE POUR A L'UNANIMITE

### INFORMATIONS

**Mme THARIN** précise que l'achat et l'installation de 3 défibrillateurs sont en cours sur les sites suivants : Pôle Tennis, Salle de Sports André Boulloche et Salle Polyvalente.

**Mme THARIN** liste les Arrêtés du Maire :

- Arrêté n° 107 du 10 mai 2012 autorisant l'ouverture provisoire du pôle tennis au 1<sup>er</sup> juin 2012.
- Arrêtés n° 113 et 114 du 15 mai 2012 désignant les présidents de bureaux de vote pour le 1<sup>er</sup> tour des législatives 2012.
- Arrêté n°120 du 31 mai 2012 modifiant la présidence du bureau 1 pour le 1<sup>er</sup> tour des élections législatives 2012.
- Arrêté n°121 du 31 mai 2012 modifiant le régisseur titulaire pour l'encaissement des locations de bennes.

**Mme THARIN** informe le Conseil Municipal des Décisions prises par le Maire.

- Cf. tableau ci-dessous.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2012

Décisions prises par Madame le Maire en vertu de sa délégation accordée par le Conseil Municipal par délibération du 29 mars 2008 modifiée le 3 novembre 2009 et le 2 mars 2010

Décisions relatives aux marchés publics passés selon une procédure adaptée (alinéa 3 de la délibération citée ci-dessus) :

Marché		avenant		titulaire/mandataire	désignation du lot	adresse du titulaire ou du mandataire	date de signature	montant en € TTC
objet	nature	N°	objet					
Mission de contrôle technique de construction pour la réhabilitation d'un équipement sportif existant en salle de gymnastique spécialisée	prestation intellectuelle	1	mission supplémentaire (sécurité des personnes dans les constructions en cas de séismes) - DEC2012-05-23-17	APAVE ALSACIENE SAS		8 rue du Rhône 90000 BELFORT	21/05/2012	179,40
CONSTRUCTION D'UN SITE DEDIE AU TENNIS	travaux	3	travaux supplémentaires - DEC2012-05-30-18	GOMEZ TECHNOLOGIE	lot N° 12 - électricité/chauffage/ventilation	25112 BAUME LES DAMES	10/05/2012	999,45
Logiciel gestion de paie et ressources humaines Tranche Femme	fourniture	19	fourniture, installation, mise en service, paramétrage et maintenance - DEC2012-06-04-19	CEGID PUBLIC		10-12 Boulevard de l'Oise - Immeuble Le Grand Axe - 95031 CERGY PONTOISE	19/03/2012	23 513,85
Logiciel gestion de paie et ressources humaines Tranche Conditionnelle 1	fourniture	20	fourniture, installation, mise en service, paramétrage et maintenance - DEC2012-06-04-20	CEGID PUBLIC		10-12 Boulevard de l'Oise - Immeuble Le Grand Axe - 95031 CERGY PONTOISE	19/03/2012	1 420,19
Logiciel gestion de paie et ressources humaines Tranche Conditionnelle 2	fourniture	21	fourniture, installation, mise en service, paramétrage et maintenance - DEC2012-06-04-21	CEGID PUBLIC		10-12 Boulevard de l'Oise - Immeuble Le Grand Axe - 95031 CERGY PONTOISE	19/03/2012	3 242,24
Logiciel gestion de paie et ressources humaines Tranche Conditionnelle 3	fourniture	22	fourniture, installation, mise en service, paramétrage et maintenance - DEC2012-06-04-22	CEGID PUBLIC		10-12 Boulevard de l'Oise - Immeuble Le Grand Axe - 95031 CERGY PONTOISE	19/03/2012	2 620,32

**Mme OLLITRAULT** annonce les bénéfices de l'Opération Brioches : 3 646 € en 2012 contre 1 889 € en 2011 et remercie les nombreux bénévoles, élus, associations, familles et jeunes handicapés ayant participé à l'opération.

### QUESTIONS ORALES

1/ **M. GAZZOLA** demande des précisions sur le départ de la Commune de Philippe BARADEL.

**Mme THARIN** répond que M. BARADEL prend la direction du service des sports de la Ville de Valentigney.

2/ **M. GAZZOLA** suggère que les portes des salles polyvalente et des Cossies soient maintenues fermées le soir lors d'événements ou cérémonies familiales en raison des désagréments sonores subis par le voisinage.

Réponse : on fera une enquête à ce sujet. Peut-être faudra-t-il revoir le règlement.

Une question supplémentaire non annoncée de **M. STOESEL** : « Les mardis d'accueil, organisés par l'Office du Tourisme et PMA auront-ils lieu, comme l'année passée, à Seloncourt ? ».

**Mme FORESTI Christine** répond que « les mardis d'accueil » tournent sur les villes de toute l'agglomération et que Seloncourt n'a pas été sollicitée pour 2012.

### DATES A NOTER

#### Prochain Conseil Municipal

↳ mardi 25 septembre 2012 à 18h30.

#### Inauguration du Pôle Tennis et cérémonie de Rentrée des Associations

↳ samedi 6 octobre 2012.